

# UN HOMME ÉTAIT MORT DEPUIS DEUX MOIS DANS UN BARAQUEMENT A COMINES

Incommodés depuis quelques temps par des odeurs nauséabondes, les habitants du baraquement Adrien, rue de la Poste, à Comines, ont cherché les raisons.

Or, depuis un certain temps, le nommé Villiers Désiré, journalier, 50 ans, n'avait pas reparu à son domicile, ce qui lui arrivait d'ailleurs assez souvent de quitter la localité pendant plusieurs mois.

Une voisine, s'approchant par hasard de la fenêtre du logement de Villiers, crut, samedi, après-midi, apercevoir une forme humaine recroquevillée sur un grabat.

Elle alerta immédiatement la gendarmerie et le médecin chef de brigade de gendarmerie, accompagné de M. Maurice Depierre, adjoint au maire, et de M. le docteur Dessein, entra dans le logement dans le service avait déjà été préalable par un serrurier requis à cet effet.

Ils se trouvèrent alors en présence d'un cadavre en complet état de putréfaction.

Après les constatations d'usage, M. le docteur Dessein délivra le permis d'inhumer. Le décès semble remonter à plus de deux mois.

Notons que l'homme avait été vu pour la dernière fois le 21 mars, il était en complet état d'ébriété.

Le corps a été transporté à la morgue de l'hôpital de Comines.

# MENACÉE PAR SON MARI UNE DUNKERQUOISE LE REVOLVÉRISA

A la suite d'une altercation entre les époux Prissette survenue dans un établissement de la rue des Casernes-de-la-Marine, à Dunkerque, un drame a failli se produire hier, vers 10 heures, au moment où l'homme et la femme quittaient le lieu.

Le mari se précipita sur la femme qu'il avait en sa possession, et la frappa à la tête avec un revolver. La femme fut atteinte à la nuque et se précipita vers la porte. Elle fut arrêtée par un policier qui l'emmena à l'hôpital.

Le mari a été arrêté et placé en détention. Une enquête est en cours.

# UN GRAVE ACCIDENT DE MOTO A MALO-LES-BAINS

Hier, vers 19 h., un accident s'est produit à la sortie de l'avenue About, à Malo-les-Bains, près de la gare, au moment où un jeune homme, Pierre H., qui avait emprunté une motocyclette à un ami parcourait à allure assez vive l'avenue, ayant enroulé un camion tracté par un homme nommé Houzé qui lui avait permis de contrôler sa direction et vint se jeter sur une automobile que conduisait M. Morice, brasserie à l'appelle la Grande-Rue, au moment où il franchissait le pont de la rue de la République.

M. le commissaire de police Dusart, qui se trouvait dans le voisinage, fut aussitôt avisé des témoins de ce déplorable accident releva le motocycliste qui était sans connaissance. Le docteur Daudin qui passait à ce moment, apporta ses soins au jeune homme et fit appel avec le magistrat, le fit placer dans une auto qui le conduisit à la Clinique Villette, où M. Pierre H., sous l'influence de plusieurs coups de poing données, ne tarda pas à reprendre connaissance. Il avait l'air d'être souffrant, mais ne fut pas blessé.

Après quelques heures de soins, le blessé fut remis sur pied. On ne sait pas si le blessé sera définitivement guéri.

# UNE AUTO RENVERSA UN PIÉTON A ROUBAIX

En passant rue du Collège hier, à 15 h., la Polonoise Joseph Kociet, 28 ans, domiciliée 24, rue Marbo, voulut traverser la chaussée. Malheureusement, il ne prit pas la précaution de regarder si aucun véhicule n'arrivait dans sa direction et fut renversé par une automobile qui se trouvait à sa gauche.

Au même instant, survint une auto pilotée par M. Alex Guénin, demeurant 18, boulevard Lahure. Celui-ci, qui se trouvait dans la Grande-Rue et qui roulait dans le sens interdit à la circulation.

Le conducteur fit son possible pour éviter le piéton, mais le manœuvre fut trop tardif, car ce dernier fut happé par la voiture et projeté sur le trottoir de l'Institut technique.

La victime fut aussitôt relevée par les témoins de l'accident et transportée dans l'établissement précité, où le docteur Delahousse vint lui prodiguer ses soins. Le praticien releva des contusions au dos, à la nuque, ainsi que des plaies au pied droit. Son état n'est pas grave.

# LA RUADE D'UN POULAIN A PROVOQUE LA MORT D'UN BAMBIN A CAMPHIN-EN-PEVÈLE

Lundi dernier, vers 17 heures, M. Flourès Henri, cultivateur à la ferme de Luchin, conduisant en pature, une jument avec son jeune poulain. Il était suivi de son jeune fils Louis, âgé de 4 ans et demi.

Tout à coup, le poulain lança une ruade et le petit garçon le reçut en plein front et tomba inanimé; malgré les soins qui furent donnés, il succomba à ses blessures samedi à midi.

## LEVEIL ILLUSTRÉ

vous présente son magnifique roman

# Le Candélabre du Temple

..... dans .....

## LE REVEIL ILLUSTRÉ

de cette semaine

# L'Exposition Artisanale de Roubaix

Les artisans ont conservé la conscience professionnelle qui honore leur métier. Ils ont illustré, au travers de leurs œuvres, les travailleurs manuels d'aujourd'hui.

C'est en cela et à cause de cela que, dans l'époque où le machinisme a étendu partout ses énormes tentacules, où la grosse industrie déverse par quantités ses produits, l'artisan a su garder le rang qu'il mérite par le fini de ses travaux, leur originalité.

Le hasard d'une promenade nous a conduit hier soir au Coquet Foyer des Arts, rue des Champs, où le vilal groupement artisanal, sous la direction de M. Lannoy et leurs cantons tiennent son exposition annuelle.

M. Jules BAILLEUX, 160, rue Jules-Lévy, expose une superbe collection de draps et stores; concurrence impossible.

M. F. LEROY, 167, rue de Valenciennes, à Wasquehal, expose une superbe collection de draps, commodes et armoires.

M. DECLERQ, 101, rue de la Vigne, à Roubaix, expose un joli choix de tricots. Remarquez surtout ses lainés à 1,90 la pelote de 50 grammes que vous ne trouverez, à qualité égale, nulle part ailleurs.

# LE DIMANCHE A ROUBAIX

Bureaux: 45, rue de la Gare (Téléphone 9.51) - Dépôt de vente: 78, Grande-Rue

**Le Dimanche à Roubaix**

Journal de la semaine, 15 h., au Parc Barbié, remis des nouvelles et des faits divers.

Musée Weerts. - Ouvert au public de 9 h. à 12 h. et de 14 à 17 h.

Musée de la Gare. - Ouvert au public de 10 h. à 13 heures.

Demour de Carillon. - Exécution de 11 h. à 12 heures.

Calise d'Espagne. - Calise ouverte de 9 h. à 12 heures.

Calise du Nord. - Cérémonies à la mémoire du général Fieric; à 11 h. 30, départ d'un zéro au Parc Barbié.

Calise de la Gare. - Exécution de 11 h. à 12 heures.

Calise de la Gare. - Exécution de 11 h. à 12 heures.

Calise de la Gare. - Exécution de 11 h. à 12 heures.

# LA BOURSE DE LILLE

La Bourse de Lille a été calme hier. Les cours ont été en hausse pour les valeurs industrielles et en baisse pour les valeurs financières.

Les actions de la Société Générale ont été vendues à 1.200 francs. Les actions de la Banque de France ont été vendues à 1.100 francs.

Les obligations de l'Etat ont été vendues à 105 francs. Les obligations de la Ville de Lille ont été vendues à 102 francs.

# LA FÊTE NATIONALE DES MÈRES

Malgré les restrictions imposées par les circonstances, le Comité de la Journée des Mères s'est efforcé par une série de manifestations dont on trouvera le programme ci-dessous, de rendre à ces femmes qui ont tant fait pour le bien de la patrie, le tribut d'admiration et de reconnaissance aux vaillantes mères de famille.

Cérémonies religieuses dans les églises, temples et synagogues.

Concours au compliment à la maman dans les écoles.

Concours de ballons (ouvert à partir de 9 h. 30). A poste de vente: dans la matinée, La Bourde, Place d'Amiens et place Saint-Jean-Baptiste, au lieu dit du Port-François, l'après-midi au Parc Barbié.

Concert de carillon de 11 h. à midi par M. Lannoy, le distingué carillonneur de Saint-Amand.

Distribution solennelle des médailles de la Famille Française, à 10 h. 30, précises au kiosque du Parc Barbié.

Concert par la Grande Harmonie, au Parc Barbié, de 10 à 11 h.

Défilé d'enfants commémoratif pendant l'entracte du concert de la Grande Harmonie. Remise de surprises à tous les enfants costumés.

Grand lâcher de pigeons, au Parc Barbié, également pendant l'entracte.

Participation des Altes Roubaillaises pendant les concerts.

# LA CIRCULATION BOULEVARD GAMBETTA LORS DE L'ARRIVÉE DU CIRCUIT FRANCO-BELGE

Nous arrivés de la course cycliste, dénommée « Circuit Franco-Belge », organisée le 2 juin, il est établi un sens unique, à savoir de la rue de Valenciennes vers la rue de la République.

Toute traversée et toute circulation sur la chaussée centrale du Boulevard Gambetta sera interdite pendant toute la durée de la course.

Tous véhicules ayant le canal commun de direction du Boulevard Gambetta, empruntent celle-ci jusqu'au Boulevard de Colmer ce qui sera fait par le service de police.

Les véhicules de la Grande Harmonie, emprunteront cette dernière jusqu'à la place de la Liberté.

# LA GRANDE DUCASSE DE L'ÉPEULE ET DE L'ALOUETTE

Cette Ducasse qui, chaque année, se déroule dans ces deux communes, remportera les 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 199, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 256, 257, 258, 259, 260, 261, 262, 263, 264, 265, 266, 267, 268, 269, 270, 271, 272, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 290, 291, 292, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332, 333, 334, 335, 336, 337, 338, 339, 340, 341, 342, 343, 344, 345, 346, 347, 348, 349, 350, 351, 352, 353, 354, 355, 356, 357, 358, 359, 360, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378, 379, 380, 381, 382, 383, 384, 385, 386, 387, 388, 389, 390, 391, 392, 393, 394, 395, 396, 397, 398, 399, 400, 401, 402, 403, 404, 405, 406, 407, 408, 409, 410, 411, 412, 413, 414, 415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423, 424, 425, 426, 427, 428, 429, 430, 431, 432, 433, 434, 435, 436, 437, 438, 439, 440, 441, 442, 443, 444, 445, 446, 447, 448, 449, 450, 451, 452, 453, 454, 455, 456, 457, 458, 459, 460, 461, 462, 463, 464, 465, 466, 467, 468, 469, 470, 471, 472, 473, 474, 475, 476, 477, 478, 479, 480, 481, 482, 483, 484, 485, 486, 487, 488, 489, 490, 491, 492, 493, 494, 495, 496, 497, 498, 499, 500, 501, 502, 503, 504, 505, 506, 507, 508, 509, 510, 511, 512, 513, 514, 515, 516, 517, 518, 519, 520, 521, 522, 523, 524, 525, 526, 527, 528, 529, 530, 531, 532, 533, 534, 535, 536, 537, 538, 539, 540, 541, 542, 543, 544, 545, 546, 547, 548, 549, 550, 551, 552, 553, 554, 555, 556, 557, 558, 559, 560, 561, 562, 563, 564, 565, 566, 567, 568, 569, 570, 571, 572, 573, 574, 575, 576, 577, 578, 579, 580, 581, 582, 583, 584, 585, 586, 587, 588, 589, 590, 591, 592, 593, 594, 595, 596, 597, 598, 599, 600, 601, 602, 603, 604, 605, 606, 607, 608, 609, 610, 611, 612, 613, 614, 615, 616, 617, 618, 619, 620, 621, 622, 623, 624, 625, 626, 627, 628, 629, 630, 631, 632, 633, 634, 635, 636, 637, 638, 639, 640, 641, 642, 643, 644, 645, 646, 647, 648, 649, 650, 651, 652, 653, 654, 655, 656, 657, 658, 659, 660, 661, 662, 663, 664, 665, 666, 667, 668, 669, 670, 671, 672, 673, 674, 675, 676, 677, 678, 679, 680, 681, 682, 683, 684, 685, 686, 687, 688, 689, 690, 691, 692, 693, 694, 695, 696, 697, 698, 699, 700, 701, 702, 703, 704, 705, 706, 707, 708, 709, 710, 711, 712, 713, 714, 715, 716, 717, 718, 719, 720, 721, 722, 723, 724, 725, 726, 727, 728, 729, 730, 731, 732, 733, 734, 735, 736, 737, 738, 739, 740, 741, 742, 743, 744, 745, 746, 747, 748, 749, 750, 751, 752, 753, 754, 755, 756, 757, 758, 759, 760, 761, 762, 763, 764, 765, 766, 767, 768, 769, 770, 771, 772, 773, 774, 775, 776, 777, 778, 779, 780, 781, 782, 783, 784, 785, 786, 787, 788, 789, 790, 791, 792, 793, 794, 795, 796, 797, 798, 799, 800, 801, 802, 803, 804, 805, 806, 807, 808, 809, 810, 811, 812, 813, 814, 815, 816, 817, 818, 819, 820, 821, 822, 823, 824, 825, 826, 827, 828, 829, 830, 831, 832, 833, 834, 835, 836, 837, 838, 839, 840, 841, 842, 843, 844, 845, 846, 847, 848, 849, 850, 851, 852, 853, 854, 855, 856, 857, 858, 859, 860, 861, 862, 863, 864, 865, 866, 867, 868, 869, 870, 871, 872, 873, 874, 875, 876, 877, 878, 879, 880, 881, 882, 883, 884, 885, 886, 887, 888, 889, 890, 891, 892, 893, 894, 895, 896, 897, 898, 899, 900, 901, 902, 903, 904, 905, 906, 907, 908, 909, 910, 911, 912, 913, 914, 915, 916, 917, 918, 919, 920, 921, 922, 923, 924, 925, 926, 927, 928, 929, 930, 931, 932, 933, 934, 935, 936, 937, 938, 939, 940, 941, 942, 943, 944, 945, 946, 947, 948, 949, 950, 951, 952, 953, 954, 955, 956, 957, 958, 959, 960, 961, 962, 963, 964, 965, 966, 967, 968, 969, 970, 971, 972, 973, 974, 975, 976, 977, 978, 979, 980, 981, 982, 983, 984, 985, 986, 987, 988, 989, 990, 991, 992, 993, 994, 995, 996, 997, 998, 999, 1000.

# LES SOCIÉTÉS ET COMITÉS

**ANCIENS DES B&C DES CHASSEURS A PIED** - Fête du dimanche 23 juin 1932. - A 10 h. Assemblée générale au café du Commerce, 10, rue de Valenciennes. A 11 h. 30, départ d'un pique-nique au Mont de la Morue. A midi, Eglise Saint-Etienne, messe pour les anciens combattants. A 1 h. 30, banquet au Mont de la Morue. A 2 h. 30, départ d'un pique-nique au Mont de la Morue. A 4 h. 30, arrivée au Mont de la Morue. A 5 h. 30, départ d'un pique-nique au Mont de la Morue. A 7 h. 30, arrivée au Mont de la Morue. A 8 h. 30, départ d'un pique-nique au Mont de la Morue. A 10 h. 30, arrivée au Mont de la Morue. A 11 h. 30, départ d'un pique-nique au Mont de la Morue. A 13 h. 30, arrivée au Mont de la Morue. A 14 h. 30, départ d'un pique-nique au Mont de la Morue. A 16 h. 30, arrivée au Mont de la Morue. A 17 h. 30, départ d'un pique-nique au Mont de la Morue. A 19 h. 30, arrivée au Mont de la Morue. A 20 h. 30, départ d'un pique-nique au Mont de la Morue. A 22 h. 30, arrivée au Mont de la Morue. A 23 h. 30, départ d'un pique-nique au Mont de la Morue.

# LA REVUE DES AMIS DE ROUBAIX

Les Amis de Roubaix ont décidé de publier une revue trimestrielle qui sera intitulée « Les Amis de Roubaix ». Cette revue sera consacrée à la promotion de l'artisanat roubaillais et à la défense de ses intérêts. Elle sera publiée par le Comité des Amis de Roubaix, 10, rue de Valenciennes.

# LA FÊTE NATIONALE DES MÈRES

Malgré les restrictions imposées par les circonstances, le Comité de la Journée des Mères s'est efforcé par une série de manifestations dont on trouvera le programme ci-dessous, de rendre à ces femmes qui ont tant fait pour le bien de la patrie, le tribut d'admiration et de reconnaissance aux vaillantes mères de famille.

Cérémonies religieuses dans les églises, temples et synagogues.

Concours au compliment à la maman dans les écoles.

Concours de ballons (ouvert à partir de 9 h. 30). A poste de vente: dans la matinée, La Bourde, Place d'Amiens et place Saint-Jean-Baptiste, au lieu dit du Port-François, l'après-midi au Parc Barbié.

Concert de carillon de 11 h. à midi par M. Lannoy, le distingué carillonneur de Saint-Amand.

Distribution solennelle des médailles de la Famille Française, à 10 h. 30, précises au kiosque du Parc Barbié.

Concert par la Grande Harmonie, au Parc Barbié, de 10 à 11 h.

Défilé d'enfants commémoratif pendant l'entracte du concert de la Grande Harmonie. Remise de surprises à tous les enfants costumés.

Grand lâcher de pigeons, au Parc Barbié, également pendant l'entracte.

Participation des Altes Roubaillaises pendant les concerts.

# LA CIRCULATION BOULEVARD GAMBETTA LORS DE L'ARRIVÉE DU CIRCUIT FRANCO-BELGE

Nous arrivés de la course cycliste, dénommée « Circuit Franco-Belge », organisée le 2 juin, il est établi un sens unique, à savoir de la rue de Valenciennes vers la rue de la République.

Toute traversée et toute circulation sur la chaussée centrale du Boulevard Gambetta sera interdite pendant toute la durée de la course.

Tous véhicules ayant le canal commun de direction du Boulevard Gambetta, empruntent celle-ci jusqu'au Boulevard de Colmer ce qui sera fait par le service de police.

Les véhicules de la Grande Harmonie, emprunteront cette dernière jusqu'à la place de la Liberté.

# LA GRANDE DUCASSE DE L'ÉPEULE ET DE L'ALOUETTE

Cette Ducasse qui, chaque année, se déroule dans ces deux communes, remportera les 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 199, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 256, 257, 258, 259, 260, 261, 262, 263, 264, 265, 266, 267, 268, 269, 270, 271, 272, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 290, 291, 292, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332, 333, 334, 335, 336, 337, 338, 339, 340, 341, 342, 343, 344, 345, 346, 347, 348, 349, 350, 351, 352, 353, 354, 355, 356, 357, 358, 359, 360, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378, 379, 380, 381, 382, 383, 384, 385, 386, 387, 388, 389, 390, 391, 392, 393, 394, 395, 396, 397, 398, 399, 400, 401, 402, 403, 404, 405, 406, 407, 408, 409, 410, 411, 412, 413, 414, 415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423, 424, 425, 426, 427, 428, 429, 430, 431, 432, 433, 434, 435, 436, 437, 438, 439, 440, 441, 442, 443, 444, 445, 446, 447, 448, 449, 450, 451, 452, 453, 454, 455, 456, 457, 458, 459, 460, 461, 462, 463, 464, 465, 466, 467, 468, 469, 470, 471, 472, 473, 474, 475, 476, 477, 478, 479, 480, 481, 482, 483, 484, 485, 486, 487, 488, 489, 490, 491, 492, 493, 494, 495, 496, 497, 498, 499, 500, 501, 502, 503, 504, 505, 506, 507, 508, 509, 510, 511, 512, 513, 514, 515, 516, 517, 518, 519, 520, 521, 522, 523, 524, 525, 526, 527, 528, 529, 530, 531, 532, 533, 534, 535, 536, 537, 538, 539, 540, 541,